



Assemblée générale des parents – École Pierre de Coubertin
17 septembre 2020 en présentiel
Procès-Verbal



1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Amirouche déclare l'assemblée générale ouverte à 17h53
Proposé par madame Isabelle Dupuis et appuyé par Mme Martine Guay.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Mme Marie-Eve Dorion, présidente du conseil d'établissement agira à titre de présidente d'assemblée et Mme Sarah Brutus, membre du conseil d'établissement comme secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Eve Dorion fait la lecture de l'ordre du jour.
Adopté par madame Karine Donato et appuyé par madame Samar Nasser.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2019

Mme Dorion mentionne que le procès-verbal de l'AGA 2019 est disponible sur le site web de l'école pour consultation et a été envoyé lors de la convocation à la présente AGA. Le procès-verbal, tel que présenté, est proposé par madame Isabelle Dupuis et appuyé par madame Julie Desfossés.

5. Mot de bienvenue du président/de la présidente du conseil d'établissement 2019-2020 et présentation du rapport annuel 2019-2020

Marie-Eve Dorion, souhaite la bienvenue aux parents présents et les remercie de s'être déplacé dans le contexte actuel. Elle invite les parents à prendre connaissance du rapport annuel 2019-2020 disponible sur le site web de l'école. Elle souligne que l'année a été différente en raison de la fermeture des écoles prématurées en lien avec la pandémie et elle souligne la proactivité de l'équipe école. Plusieurs projets ont dû être repoussés et seront repris dès que la situation le permettra.

Monsieur Amirouche, directeur de l'école mentionne qu'un comité Covid-19 a été formé dès le printemps dernier afin de préparer la rentrée scolaire 2020-2021.

Le rapport annuel 2019-2020 est adopté par madame Karine Donato et appuyé par monsieur Jean-François Galarneau.

6. Mot de la direction de l'école

Monsieur Amirouche, parle du processus de rénovation de l'école dont plusieurs phases ont été complétés. Il parle également de la réussite scolaire qui est au cœur des engagements du personnel de l'école.

Monsieur Amirouche indique que le comité Covid est à finaliser le protocole des mesures d'urgence COVID-19 qui sera présenté en assemblée générale du personnel ainsi qu'à la première séance du conseil d'établissement. En cas de fermeture partielle ou complète de l'école, notre établissement scolaire sera en mesure de dispenser l'école à distance dans les 24 heures suivant la fermeture, idem pour notre service de garde.

7. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du Comité de parents et de l'organisme de participation des parents

Veillez à l'avancement des projets de l'école dans le cadre de la loi 180

Les parents sont élus pour des mandats d'une durée de deux ans

Six rencontres annuelles

Les personnes suivantes ont complété leur mandat :

- Madame Maria Cabello
- Monsieur Jean-François Galarneau
- Monsieur Michel Servant

Les personnes suivantes débiteront la 2e année de leur mandat :

- Madame Sarah Brutus
- Madame Marie-Eve Dorion
- Madame Véronique Tanguay

Une personne en fin de mandat pourrait être candidate pour un nouveau mandat de deux années. Aussi parmi les personnes élues, nous procéderons à l'élection du représentant des parents au comité de parents à la CSSPI.

Les rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement est disponible sur le site web de l'école et a été envoyé avec les invitations à l'AGA.

7.1 Adoption de la procédure d'élection

Monsieur Amirouche agit comme président d'élection.

Il est entendu que les personnes assistant à l'assemblée procéderont à un vote à main levée. (Les candidats sortiront du gymnase pour la période du vote). Les votes seront comptabilisés par M Amirouche et Mme Dorion.

Monsieur Amirouche demande aux personnes qui souhaitent être en poste pour l'année scolaire en cours de se présenter et de donner une courte allocution sur leurs motivations à siéger sur le conseil d'établissement.

7.2 Conseil d'établissement

4 parents manifestent leur intérêt à devenir membre du conseil d'établissement de l'école.

Les personnes suivantes sont élues aux postes de membres du conseil d'établissement :

- Jean-François Galarneau
- Isabelle Dupuis
- Karine Donato

7.3 Élection du représentant et son substitut au comité de parents du CSSPI

Monsieur Jean-François Galarneau propose sa candidature comme représentant de notre école au comité central de parents. Madame Sarah Brutus propose sa candidature comme représentante substitut.

8. Organisme de participation des parents (OPP)

Monsieur Michel Servant explique les objectifs de l'organisme de participation des parents (OPP) à l'école Pierre-de-Coubertin. Il souligne le dynamisme et l'engagement des parents qui en font partie. Il invite les parents intéressés à faire partie de l'OPP à communiquer avec lui afin de s'inscrire.

9. Période de questions

Monsieur Amirouche répond à des questions des parents sur l'organisation scolaire en contexte de pandémie. Il dit que tous les efforts sont mis en place par l'équipe-école afin de respecter les consignes sanitaires de la santé publique.

Monsieur Amirouche répond aussi à des questions sur le projet éducatif de l'école en contexte de pandémie et des adaptations qui ont été faites par l'équipe école.

Monsieur Amirouche parle aussi du comité consultatif aux élèves handicapés ou EHDAA et explique ce qui est mis en place pour les élèves EHDAA. Il invite les parents qui souhaitent prendre part aux rencontres du comité consultatif à communiquer avec lui.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé Marie-Eve Dorion propose la clôture de l'assemblée. Il est proposé par Mme Martine Guay et appuyé par Mme Isabelle Fournier.